
Plan d'action pour les personnes handicapées
BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- Poursuivre notre partenariat d'Univers loisirs Gaspé : service d'accompagnement en loisirs adapté durant la période estival en partenariat avec URLSGIM et ADPHG.
- Acquisition d'une mob-chair : chaise d'immersion pour baignade en mer



- Implantation d'un piste cyclable multifonction et accessible à tous dans le secteur de Rivière-au-Renard
- Début de construction du projet "*Capital des pêche*" incluant aires de circulation accessible pour personne à mobilité réduite, aire de stationnement réservés



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Accueil et partenaire avec l'URLSGIM dans la tenue de l'événement "Destination loisirs". Événement régional accueillant plus de 120 personnes vivant en situation de handicap. Plus de 30 activités adaptées ont eu lieu lors de cette fin de semaine. Plusieurs dizaines de bénévoles et plusieurs organismes mobilisés pour faire vivre une fin de semaine unique aux participants.

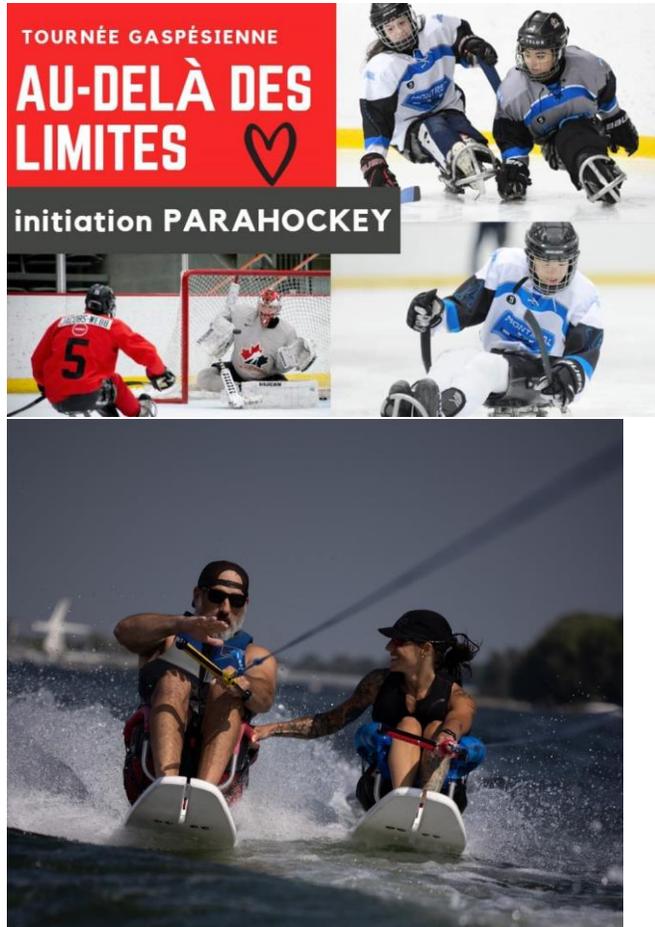




ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS



- Accueil de divers événements d'introductions aux para-sport, organisés par l'URLSGIM et la fondation des sport adaptés du Québec
 - Ski nautique adapté
 - Para hockey



- Support technique et logistique auprès de l'ADPHG Pour l'acquisitions de plusieurs items de sports :
 - 2 Adapto-glace, luge pour patiner avec chaise roulantes
 - 10 luges de para-hockey avec équipement de sécurité

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- 2 Skivel, luges pour glisser sur neige avec chaise roulante
- 1 luge Agilex, luge adaptée pour la pratique du ski de fond
- 1 Lève personne portatif



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS



- Support financier de l'association des personnes handicapées de Gaspé et Val Rosiers pour divers activités sociales et de loisirs.
- Planification support financier et organisation en partenariat avec Mont Béchervaise
Adaptation du bâtiment (toilettes, rampes d'accès, entrée principal)
Formation de pilotes de tandemski pour hiver 2022-2023

**Formation ski adapté
au Mont Béchervaise à Gaspé**

Vous souhaitez devenir
conducteur de tandemski?

Une formation sera offerte les :
27, 28 et 29 janvier 2023

**LE TANDEM SKI EST
DE RETOUR**

**THE TANDEM SKI
IS BACK**

La Piste
CHAMONIX

MONT BÉCHERVESAISE

**Vous devez être délégué par
une station de ski de la Gaspésie.**

Coût d'inscription : 150 \$

Complétez votre inscription
avant le 10 décembre 2022.

[Formulaire ici](#)

- Implantation de bornes de recharge et de vélo électrique sur pistes cyclables de Gaspé et Rivière au Renard



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Mise en place en partenariat avec les diverses bibliothèques du territoire de Service de bibliothèque mobile qui se déplace sur le territoire pour service de prêt de livres.



Mobi-Lire :
permettre à tous de profiter du

- Ajout de mobilier urbain secteur de Douglastown et Anse à Valteau



- Support financier au projet des jardins Allant-vert de la classe en intégration sociale du centre de formation professionnel de Gaspé

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS



- Support aux camps de jour :
 - Formation des moniteurs en accompagnement aux jeunes a besoins particuliers
 - Financement de surplus nécessaire au service d'accompagnement de jeunes à besoin particuliers.

SUIVI DU PLAN D'ACTION PAR THÈME ET OBSTACLE*

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

OBSTACLE 1 : DES ÉDIFICES MUNICIPAUX SONT DIFFICILEMENT ACCESSIBLES AUX PERSONNES VIVANT UNE SITUATION DE HANDICAP.

Objectif 1.1

Améliorer l'accès aux édifices municipaux qui sont ouverts au public pour les personnes à mobilité réduite et en perte d'acuité visuelle

ACTIONS RÉALISÉES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Dresser la liste des édifices municipaux ouverts au public	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Évaluer l'accès à ces édifices	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Prioriser les interventions	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Automne 2010	100%
ACTIONS EN COURS	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Exécuter progressivement des travaux (objectif : 2 bâtiments par année) visant à améliorer l'accessibilité à ces édifices (rampes d'accès, portes d'entrée, etc.)	À déterminer	Coordonnateur à la planification	Continu	Réalisés (fin-2017) : 15 bâtiments
ACTIONS À VENIR	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Mettre sur le web la liste des infrastructures municipales et mentionner leur accessibilité ou non	500\$	Coordonnateur aux communications et aux relations publiques ET Direction des Loisirs et de la Culture	2018-2019	Complété 2020 À mettre à jour en continu avec les loisirs à prioriser dans plan d'action 2023

- Les actions encadrées en couleur ont été identifiées lors des consultations effectuées dans la cadre du renouvellement des politiques familles et aînés de la Ville de Gaspé.

OBSTACLE 2 : L'ACCESSIBILITÉ À L'INTÉRIEUR DE CERTAINS ÉDIFICES MUNICIPAUX (RÉCEPTIONS, SALLES DE BAIN, ETC.) SONT DIFFICILES POUR LES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP.

Objectif 2.1

Améliorer l'accessibilité aux salles de bain, aux réceptions et à d'autres endroits clés à l'intérieur de certains édifices municipaux.

ACTIONS RÉALISÉES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Dresser la liste des bâtiments municipaux susceptibles d'être fréquentés par des personnes à mobilité réduite	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Implanter et utiliser la grille d'évaluation de l'OPHQ (M. Bélanger), et évaluer l'état d'accessibilité aux salles de bain, aux aires d'accueil et à d'autres endroits clés de ces bâtiments (objectif : 2 bâtiments par année)	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Prioriser les interventions	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Automne 2010	100% <i>(Priorités : aré纳斯, salles communautaires, hôtel de ville et nouveaux bâtiments)</i>
ACTIONS EN COURS	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Exécuter progressivement les travaux (objectif : 2 bâtiments par année) visant à améliorer l'accessibilité de ces endroits (comptoirs, portes, accès aux lavabos, accès aux salles de réunions, etc.)	À déterminer	Coordonnateur à la planification	Été 2011 et continu	Réalisés (2021) : 18 bâtiments 2022 : implantation d'un nouveau chalet des sport accessible à Wakeham
ACTIONS À VENIR	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

Mettre sur le web la liste des infrastructures municipales et mentionner leur accessibilité ou non	500\$	Coordonnateur aux communications et aux relations publiques ET Direction des Loisirs et de la Culture	2018-2019	Réalisé 2020 À mettre à jour en continu avec les loisirs à prioriser en 2023
--	-------	--	-----------	--

OBSTACLE 3 : LA CIRCULATION EN FAUTEUIL ROULANT EST DIFFICILE SUR PLUSIEURS TROTTOIRS.

Objectif 3.1

Améliorer l'état de certains trottoirs (larges fissures, etc.) et des bateaux pavés.

ACTIONS RÉALISÉES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Si des travaux sont faisables de façon réaliste (techniquement et financièrement), réaliser les travaux au trottoir de la rue de la Reine	À déterminer	Chargé de projet	2015	Fait 2016
ACTIONS EN COURS	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lors de la réfection d'une rue municipale, rénover ou améliorer l'état des trottoirs existants et planifier ceux à venir pour une bonne sécurité et accessibilité	À déterminer	Directeur des Travaux publics	Continu	En continu
Établir un plan d'action pour la réfection et l'amélioration des trottoirs	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Continu	En continu
Sensibiliser l'équipe des travaux publics en prévision des travaux à venir	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	En continu
Corriger, au moins temporairement, les fissures des trottoirs les plus endommagés dans l'attente de réfections majeures	À déterminer	Coordonnateur à la planification ET Coordonnateur aux opérations	Continu	En continu
Effectuer des travaux pour améliorer l'état des trottoirs plus problématiques	À déterminer	Coordonnateur aux opérations	Continu	En continu

OBSTACLE 4 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE DE LOCALISER, D'UTILISER DE FAÇON SÉCURITAIRE ET D'ACCÉDER AUX TRAVERSES PIÉTONNIÈRES.

Objectif 4.1

Entretien adéquatement les traverses piétonnières (peinture, etc.) et leur accessibilité.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre un entretien régulier de la peinture sur les traverses piétonnières des rues municipales	Inclus au budget régulier	Coordonnateur à la planification	Continu	En continu
Améliorer les couleurs, contrastes, motifs et/ou matériaux sur les traverses piétonnières	À déterminer	Coordonnateur aux opérations	2013-2014	Corresponds aux normes
S'assurer de la sensibilité du MTQ vis-à-vis l'entretien et l'aspect sécuritaire des traverses piétonnières se trouvant sur des rues provinciales	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Continu	28 mai 2010 : continu 24 nov.2011 : continu 2012-2014 : continu
Lors de travaux sur les trottoirs municipaux, aménager ou améliorer les « bateaux pavés » et l'alignement de ceux-ci avec les traverses piétonnières.	À déterminer	Coordonnateur à la planification	Continu	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours Toujours en amélioration
Évaluer la possibilité d'implanter d'autres éléments sécurisant et facilitant les traverses piétonnières (panneaux lumineux ou autres)	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Continu	2018 : implantation de quelques panneaux lumineux pour la vitesse et de signalisation dans la rue pour les piétons 2019 : Ajout de 2 panneaux qui indique la vitesse roulée aux automobilistes 2020 : Ajout de panneaux au centre de certaines traverses piétonnières. 2022 : Ajout de panneaux style « enfants » pour ralentir la

				circulation au milieu de certaines rues.
--	--	--	--	--

Objectif 4.2

Concevoir les traverses piétonnières pour les rendre plus sécuritaires.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
En collaboration avec divers partenaires (C.R., OPHQ, APHG, APHVR, etc.), faire les représentations nécessaires auprès du MTQ afin de réaliser progressivement cet objectif sur les rues provinciales	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	2011 et continu	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours
En collaboration avec divers partenaires, évaluer les mesures d'atténuation de la vitesse sur les routes	Temps / ressources humaines	Directeur des communications et Coordonnateur à la planification	2012-2013 et continu	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours (par exemple, routes 132/197 à Rivière-au-Renard) Réalisé (fin-2012) : évaluation complète de toutes les rues municipales) 2020 : Ajout de panneaux au centre de certaines traverses piétonnières. 2022 : Ajout de panneaux style « enfants » pour ralentir la circulation au milieu de certaines rues.
Suite à cette évaluation, réaliser progressivement cet objectif	À déterminer (28 mai 2010)	Directeur des Travaux publics	2011-2012	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours Fin 2013 : Complété 100%

Objectif 4.3

Améliorer la sécurité sur les routes municipales.

Évaluer la possibilité d'implanter des dos d'âne lorsque les traverses piétonnières ne sont pas sécuritaires (sous	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	En continu	En continu
--	-----------------------------	----------------------------------	------------	------------

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

réserve du respect de la politique municipale sur l'implantation des dos d'âne)				
Réévaluer les limites de vitesse dans les rues municipales	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2012	2013 : Réalisé
Suite à l'évaluation des limites de vitesse, modifier la réglementation municipale en conséquence	Temps / ressources humaines	Greffière	2013	2013 : Réalisé
Suite à l'évaluation des limites de vitesse, modifier l'affichage le long des routes et informer la population de ces modifications	À déterminer	Coordonnateur à la planification	2013	2013 : Réalisé

 TRANSPORT, SIGNALISATION ET STATIONNEMENTS

 OBSTACLE 5 : LES ESPACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉS AUX PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP NE SONT PAS TOUJOURS RESPECTÉS.

Objectif 5.1

S'assurer que les espaces de stationnement réservés aux personnes vivant des situations de handicap soient respectés.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Dresser l'inventaire des espaces de stationnement municipaux réservés	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Mettre aux normes toutes les affiches et poursuivre un entretien adéquat et conforme de l'identification des stationnements réservés (affichage, peinture, et espacements conformes)	Prévu au budget régulier	Coordonnateur aux opérations	2013 et continu	Nouveaux bâtiments seront effectués au fur et à mesure Évaluation des autres bâtiments à faire 2018 : Mise aux normes effectuées dans plusieurs bâtiments municipaux 2019 : Toutes les pancartes ont été mises aux normes du gouvernement du Québec
Sensibiliser et former les employés concernés aux travaux publics au sujet des principes et aspects techniques des espaces réservés (panneaux, utilisation des espaces, dimensions et couleur des cases, etc.)	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2013-2014	Fait
En partenariat avec la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé (CCTG), sensibiliser les commerçants au respect par leur clientèle des espaces de stationnement réservés, et souligner les efforts (bons coups) des partenaires ayant fait des réalisations (chaque année) (objectif : 3 visites de commerçants par année + 1 infolettre de la CCTG)	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	En continu (1 fois par an)	28 mai 2010 : à faire 24 nov.2011 : 50 % et en cours (Infolettres, 10 appels ciblés et 3 commerces visités, article dans journal) 2019 : Promotion du fonds pour l'accessibilité disponible pour les commerces 2020 : Infolettre 2021-2022: Infolettre + messages Facebook

TRANSPORT, SIGNALISATION ET DÉPLACEMENT

Former le brigadier municipal pour veiller au respect des cases de stationnement réservées aux détenteurs de vignettes sur les espaces publics	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2013	Depuis 2017, contrat donné à l'externe.
Parafer des ententes avec les partenaires publics et privés mandatant le brigadier à émettre des billets de courtoisie	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2013-2014	À valider dans plan d'action 2023
Évaluer la pertinence et la faisabilité de mesures de contrôle et d'émission de constats d'infraction avec la S.Q.	Temps / ressources humaines	Directeur général	2014-2015	2018 : Fait.
Majorer le montant des infractions données aux automobilistes se stationnant dans les espaces réservés sans vignette.	Temps / ressources humaines	Greffière	2019-2020	2019 : Fait

OBJECTIF 6 : LES DÉPLACEMENTS SONT SOUVENT DIFFICILES POUR LES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP.

Objectif 6.1

Favoriser le maintien, la consolidation et l'harmonisation de l'offre en transport adapté et en transport collectif.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre le soutien financier au Transport adapté de la Côte-de-Gaspé	55 000 \$ en 2010 / progressif pour 2011 et 2012	Directeur des Services administratifs	Continu - Annuel	2021 : 71 036\$ 2022 : 74 612\$
Concierter les intervenants afin de développer le transport adapté nolisé lors d'événements majeurs, notamment les fins de semaine	Temps / ressources humaines	Directeur des communications et Directrice des loisirs et de la Culture	2013-2014	FMBM : Fait 2015-2019 2020-2021 transport prévu pour le FMBM années particulière du à la pandémie 2022 transport mis en place pour FMBM et Destination loisirs
Mettre en place un débarcadère dans le secteur de la rue de la Reine afin de faciliter l'embarquement et le débarquement des personnes handicapées utilisant le transport adapté ou autres	50 000 \$	Directeur de l'Urbanisme, ET Directeur des Travaux publics	2011	Fait

HABITATION

OBSTACLE 7 : LOGEMENTS ACCESSIBLES

Objectif 7.1

Hausser le nombre de logements adaptés sur le territoire de la ville.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Sensibiliser les promoteurs aux principes de l'accessibilité universelle lors de construction de nouveaux édifices ou lors d'une rénovation majeure	Temps / ressources humaines	Directeur de l'Urbanisme, Environnement et Aménagement du Territoire	Continu	En continu
Refaire un dépliant de sensibilisation aux normes d'accessibilité universelle	Temps / ressources humaines + 1000 \$	Coordonnateur de l'Urbanisme / Directeur des communications	2022	En cours
Diffuser ledit dépliant aux promoteurs lors de leur demande de renseignements ou de permis	Temps / ressources humaines	Coordonnateur de l'Urbanisme	2022-2023	A venir
Collaborer avec les partenaires dans la recherche de solutions de logements adaptés aux besoins des clientèles en situation de vulnérabilité	Temps / ressources humaines	- CISSS - MRC (démarche en développement social) - OMH - Associations - Groupe ressource en logement collectif	2021-2025	En continu
Être à l'affût des programmes gouvernementaux offrant des incitatifs à l'adaptation des logements en construction, en rénovation ou existants et les promouvoir	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	En continu

 TRAVAIL ET EMPLOI

 OBSTACLE 8 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE POUR UNE PERSONNE HANDICAPÉE DE S'INTÉGRER ET DE SE MAINTENIR EN EMPLOI.

Objectif 8.1

Lors de l'embauche de nouveaux employés ou lors du maintien en poste d'employés existants, éviter toute forme de discrimination à l'égard des personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Sensibiliser les personnes responsables du recrutement ou interpellées dans le processus d'embauche à l'effet que la Ville de Gaspé ne fait aucune discrimination envers les personnes handicapées	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	Continu	En continu
Ajouter la mention de non-exclusion (clause générale non discriminatoire) dans les offres d'emploi	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	2013	2015 : Non appliqué

Objectif 8.2

À chaque fois que cela est possible, favoriser l'embauche de personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre les ententes dans le cadre des programmes d'employabilité avec le Service externe de main-d'œuvre de la région (SEMO-GIM)	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	Continu	En continu

OBSTACLE 9 : LORSQU'UN EMPLOYÉ, DÉJÀ EN FONCTION, EST TOUCHÉ PAR UNE OU DES INCAPACITÉS, IL Y A TOUT UN DÉFI À SURMONTER POUR DEMEURER EN FONCTION.

Objectif 9.1

Faciliter le maintien en fonction des employés qui deviendraient en situation de handicap en cours d'emploi.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lorsqu'une telle situation se produit, dans la limite du raisonnable et du possible, en collaboration avec les partenaires concernés, offrir les adaptations nécessaires au poste de travail de l'employé, à la description de ses tâches et fonctions, ou encore une alternative à ses fonctions habituelles	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	Continu	En continu

LOISIRS ET CULTURE

OBSTACLE 10 : LES PARCS ET AIRES DE JEUX MUNICIPAUX OFFRENT PEU OU PAS D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ADAPTÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES, JEUNES OU ADULTES.

Objectif 10.1

Dans certains parcs et aires de jeux municipaux, offrir des infrastructures de loisirs adaptées aux personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Prioriser les interventions en tenant compte des travaux prévus et de la répartition des efforts, selon la localisation des parcs et aires de jeux, le tout, en collaboration avec les partenaires du milieu	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture, avec la collaboration du Coordonnateur à la planification	Printemps 2011	28 mai 2010 : à faire 24 nov.2011 : 100%
Suivant l'analyse et la priorisation précédentes, réaliser progressivement les interventions	À déterminer	Directeur des Travaux publics	2021 : Mise à niveau toujours en cours	Plusieurs aires de jeux réalisées.
Faire l'inventaire des sites municipaux accessibles et les communiquer sur la page Web de la Ville et dans le guide touristique	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2019-2020	2019 : Répertoire en place 2021 : Bonification des informations pour toutes les infrastructures de loisirs. 2022 : travail sur un mandat de mettre les sites dans répertoire national Kéroul pour 2023
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures pour les personnes à mobilité réduite et ajouter des aires dédiées aux personnes âgées (ex. : mobilier urbain, aires de repos, infrastructures adaptées etc.) En priorité : les parcs de L'Anse-à-Valleau et Petit-Cap, la halte routière de York, l'ensemble des infrastructures de loisirs de Rivière-au-Renard, de Saint-Majorique et de	50 000\$ - 100 000\$	Directrice des loisirs et de la culture	2021-2025	2021 : Ajout de mobilier urbain sur la rue de la Reine - Adaptation des gazebos de la piste cyclable - Achat de 6 tables de pique niques adaptés pour événements en rotation

LOISIRS ET CULTURE

L'Anse-au-Griffon, les placements à Wakeham et le long de la piste cyclable.				-2022 nouveau chalet des sports adapté à Wakeham
Explorer les moyens d'améliorer l'accessibilité aux services des bibliothèques pour les personnes âgées et à mobilité réduite (ex. : service de bibliothèque mobile)	À valider	Directrice des loisirs et de la culture	2023-2024	2022 : mise en place du programme Mobi-Lire dans divers centre pour personnes âgées
Installer du mobilier urbain adapté aux personnes âgées et à mobilité réduite dans un lieu public dans chaque quartier	À valider	Directrice des loisirs et de la culture	2021-2025	2021 : Ajout de mobilier urbain sur la rue de la Reine - Adaptation des gazebos de la piste cyclable 2022- Ajout de tables accessibles et mobilier urbain dans le secteur de l'Anse-à-Valleau et de Douglastown

OBSTACLE 11 : LES ENFANTS HANDICAPÉS N'ONT PAS AUSSI FACILEMENT ACCÈS QUE LES AUTRES AUX SERVICES DE CAMP DE JOUR EN PÉRIODE ESTIVALE (TERRAINS DE JEUX) OU DE RELÂCHE SCOLAIRE.

Objectif 11.1

Soutenir les organismes offrant les services de camp de jour à faciliter l'accès à ce service pour les enfants handicapés.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre les efforts de sensibilisation à cet effet	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2010 et continu	En continu
Offrir un soutien financier aux organismes de camp de jour dans leur budget de fonctionnement et suivant certains paramètres pour atteindre cet objectif	3 000 \$ pour 2010 / à déterminer pour 2011-2012	Directrice des loisirs et de la Culture	Printemps 2010	28 mai 2010 : 100% atteint en fonction des demandes reçues 24 nov.2011 : 100% atteint en fonction des demandes reçues Année 2013-2020 : soutien financier augmenté de 3 000\$ à 5 000\$ Année 2021 : soutien financier augmenté de 5 000\$ à 7 000\$ de façon ponctuelle 2022 : maintenant encore 5000\$

LOISIRS ET CULTURE

Harmoniser nos actions avec les partenaires du milieu comme l'URLS-GIM et la Fondation Maurice-Tanguay et poursuivre ce partenariat	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2011	100%
---	-----------------------------	---	------	------

OBSTACLE 12 : LES PERSONNES HANDICAPÉES NE JOUISSENT PAS TOUJOURS D'UN ACCÈS FACILE À CERTAINES INFRASTRUCTURES OU ACTIVITÉS DE LA VILLE.

Objectif 12.1

Tenter d'améliorer l'accessibilité aux activités et aux infrastructures de la Ville.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
En partenariat avec le Centre de Réadaptation de la Gaspésie (CR), évaluer les besoins en équipements accessibles ou d'adaptation des infrastructures municipales, notamment pour des sites comme la piste cyclable, la plage de Haldimand ou le centre de ski du mont Béchervaise	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2010	28 mai 2010 : en cours 24 nov 2011 : 50% 2013 : Possibilité d'installer un tapis pour l'accès à la plage évaluée 2018 : Tapis installé à la plage et achat d'une chaise hippocampe 2019 : Acquisition prévue de chaises adaptées pour le ski 2020 : Fait 2021-2022 ; le travail se fait aussi via l'ADPHG plusieurs équipements de loisirs ont été acquis pour ski de fond, patinage, promenade, hockey luge...
Suivant cette évaluation, prioriser les interventions, le cas échéant	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2010-2011	28 mai 2010 : à faire 24 nov 2011 : 75%
Suivant cette identification et cette priorisation, débiter les actions visant à combler les besoins identifiés	Indéterminé	Directrice des loisirs et de la Culture	2011-2012	28 mai 2010 : à faire 24 nov 2011 : 25%

LOISIRS ET CULTURE

Acquérir et implanter un vélo adapté	2500\$	Directeur des communications et Directrice des loisirs et de la Culture	2013-2014	2014 : Fait 2021 support pour achat de matériel adapté de sécurité 2022 : implantation de velo électrique libre service sur pistes cyclables
Acquérir et implanter chaise hippocampe et un tapis d'accès à la plage	8 000\$	Direction des Loisirs et de la Culture	2020	2018 : Acquisition effectuée 2021 : Bonification du tapis 2022 : Acquisition de Mobi-chair. Achat de mobilier adapté et de rallonge de tapis prévu pour mettre plus de mobilier

OBSTACLE 13 : LES PERSONNES HANDICAPÉES ONT SOUVENT BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉES À DES MANIFESTATIONS CULTURELLES COMME DES SPECTACLES, OCCASIONNANT AUTOMATIQUEMENT L'ACHAT DE DEUX BILLETS AU LIEU D'UN.

Objectif 13.1

Éliminer les coûts additionnels que cet obstacle présente pour les personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Continuer d'offrir un laissez-passer gratuit à l'accompagnateur d'une personne handicapée qui va à un événement dans les arénas municipaux (poursuite de l'adhésion au programme de vignette « accompagnement loisirs » de l'URLS-GIM).	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	2010-2022 : En continu
Promouvoir le laissez-passer auprès des partenaires.	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2013 et continu	2010-2022 : En continu
Évaluer la possibilité d'élargir l'application de ce laissez-passer aux autres équipements et infrastructures sportives et culturelles de la municipalité pour divers types d'événements.	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	2010-2011	28 mai 2010 : à faire 24 nov 2011 : 100% avec CD spectacles 0% avec autres 2015-2022 : Festival Musique du Bout du Monde En continu : Arénas de la ville

LOISIRS ET CULTURE

Faire un document pour promouvoir les mesures inclusives pour les organisateurs d'événements et gestionnaires de bâtiments municipaux	1 000\$	Direction des Loisirs et de la Culture	2023	<u>A prévoir au plan d'action 2023</u>
---	---------	--	------	--

OBSTACLE 14 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR UN BON EMPLACEMENT, ADAPTÉ À LEURS BESOINS, LORS D'UNE MANIFESTATION CULTURELLE OU SPORTIVE.

Objectif 14.1

Faciliter aux personnes handicapées l'accès à des emplacements appropriés à leur condition, où ils peuvent voir convenablement les manifestations culturelles et sportives et y avoir un accès adéquat.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre la sensibilisation des promoteurs de telles manifestations afin d'offrir et de faire respecter les emplacements adéquats réservés aux personnes handicapées dans les salles de spectacles, les arénas, les parcs extérieurs, etc., et que ces emplacements soient facilement accessibles.	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	28 mai 2010 : continu 24 nov 2011 : continu
Lorsque la Ville agit comme promoteur d'un tel événement, prévoir systématiquement ce type d'emplacement.	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	En continu, (Blitz des loisirs et Soirée reconnaissance des bénévoles) 2022 : Destination loisirs

OBSTACLE 15 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES DE SPORTS ET LOISIRS DES PARTENAIRES DE LA VILLE.

Objectif 15.1

Offrir un soutien technique et/ou financier aux partenaires en vue de rendre accessibles ces infrastructures.

LOISIRS ET CULTURE

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Sur demande de partenaires de la Ville, prioriser et, le cas échéant, apporter un soutien approprié dans les circonstances.	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	<p>24 nov 2011 : continu (100% pour lève-personne de la piscine du Cégep)</p> <p>2019 : Fait pour l'installation d'une rampe à l'Aqua Fun de Rivière-au-Renard</p> <p>2021: support à l'ADPHG pour acquisition de matériel de plein-air autres actions prévu pour</p> <p>2022 : Destination loisirs supporté en logistique et financièrement.</p>

 SENSIBILISATION, COMMUNICATIONS ET PARTENARIATS

 OBSTACLE 16 : LA POPULATION N'EST PAS SUFFISAMMENT CONSCIENTE DE LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE AVEC LAQUELLE DOIVENT COMPOSER LES PERSONNES HANDICAPÉES, C'EST-À-DIRE DES SITUATIONS DE HANDICAP VÉCUES.

Objectif 16.1

Sensibiliser la population à cette réalité.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lors de la Semaine des municipalités et de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), faire une campagne de publicité avec les partenaires	500\$	Directeur des communications	Juin 2013 et continu	2010-2022: continu
Avec la Sûreté du Québec et d'autres partenaires, assurer une campagne de sensibilisation pour le respect des piétons aux traverses piétonnières par les automobilistes	À déterminer	Directeur des communications	2013 et continu	2020 - 2022 : Sensibilisation effectuée lors de la rentrée scolaire sur différents supports numériques.
Lors de la Semaine de la municipalité, reconnaître les efforts des gens ou des organismes pour les bons coups à l'égard des personnes handicapées	Temps / ressources humaines + publication à déterminer	Directeur des communications	Avril 2014 et continu	2015 : Mot du représentant de l'OPHQ lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles de la Ville de Gaspé. 2016-2021 : Diffusion sur plateformes numériques des outils promotionnels de l'OPHQ 2022 rappel du programme univers loisirs de l'ADPHG

OBSTACLE 17 : LES COMMERÇANTS NE SONT PAS SUFFISAMMENT CONSCIENTS DE LA RÉALITÉ AVEC LAQUELLE DOIVENT COMPOSER LES PERSONNES HANDICAPÉES LORSQU'ELLES FONT LEUR MAGASINAGE.

Objectif 17.1

Sensibiliser les commerçants à cette réalité.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Relancer la Chambre de commerce et de Tourisme pour collaborer avec elle sur la promotion de l'accessibilité dans les commerces	À déterminer	Direction des Loisirs et Direction des communications	2023	<u>Action à prévoir pour plan d'action 2023</u>

OBSTACLE 18 IL Y A CERTAINES LACUNES AU NIVEAU DES COMMUNICATIONS ENTRE LA VILLE ET SES PARTENAIRES, QUANT À LA PROMOTION DES ACTIONS RÉALISÉES OU À RÉALISER POUR LE BIEN DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Objectif 18.1

Améliorer les communications et la promotion à cet effet.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lorsque des actions sont posées par la Ville, en faire la promotion sur nos différentes plateformes.	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	28 mai 2010 : continu 24 nov 2011 : continu 2015 : Fait 2018 : Invitation au lancement médiatique de la chaise hippocampe 2019 : Médiatisation de l'évènement au camp de voiles et au centre de ski 2021 : Médiatisation de la plateforme installée au Centre équestre et de la Mobi-chair à la plage Haldimand.

				2022 : Destination loisirs, initiation hockey luge, formation pour pilote tandem ski, Univers loisirs
Lorsque la Ville désire connaître les besoins des personnes handicapées relativement à des interventions projetées, s'en informer auprès des partenaires	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	Fait lors des rencontres du comité

OBSTACLE 19 : LE PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES DOIT ÊTRE CONNU, DE MÊME QUE LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LA VILLE.

Objectif 19.1

Rendre le plan d'action le plus facile d'accès possible au public et diffuser les actions entreprises par la Ville à l'égard des personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lorsque des actions sont posées par la Ville, en informer par courriel les principaux partenaires	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	En continu
Lorsque la Ville désire connaître les besoins des personnes handicapées relativement à des interventions projetées, s'en informer auprès des partenaires	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	Fait lors des rencontres du comité de renouvellement politique familiale et personnes aînées.

OBSTACLE 20 : LE PLAN D'ACTION POURRAIT SOMBRE DANS L'OUBLI.

Objectif 20.1

Maintenir en place le Comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
<p>Annuellement, réunir le Comité pour dresser un bilan annuel des actions réalisées et contenues au plan d'action.</p> <p>Pour le plan triennal 2014-2016, réunir le Comité de suivi afin de préparer l'exercice de planification à moyen terme et rajuster le tir lorsque des situations le nécessitent</p>	<p>Temps / ressources humaines</p>	<p>Directeur des communications</p>	<p>Continu</p>	<p>28 mai 2010 : continu 24 nov 2011 : continu 2013 : continu 2014 : continu 2015 : 2 réunions 2016-2018 : Aucune réunion formelle, mais échange téléphonique fréquents 2020-2020 : Consultation effectuée lors de l'élaboration de la politique familiale et personnes âgées. 2022 : invitation lancés en décembre aux partenaires pour rencontre début 2023 pour renouvellement du plan d'action suivant.</p>

OBSTACLE 21 : L'ABSENCE DE PROCÉDURES MUNICIPALES FORMELLEMENT ÉTABLIES PEUT FAIRE EN SORTE QU'ON OUBLIE DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES LORS DE PLANIFICATIONS OU DE TRAVAUX ET PEUT RÉDUIRE L'EFFICIENCE DE L'ACTION MUNICIPALE POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET LE BÉNÉFICE DE TOUS.

Objectif 21.1

Améliorer les procédures de la municipalité pour éviter des oublis et/ou un manque d'efficience.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
<p>Mettre en place un cadre de référence et une procédure pour tenir compte de l'obligation d'approvisionnement accessible (article 61.3 de la Loi) et pour viser l'accessibilité universelle ou le parcours sans obstacle dans les situations pertinentes.</p> <p>Explorer la faisabilité et les modalités de l'harmonisation des planifications à l'égard des personnes handicapées, des familles et des personnes âgées.</p>	<p>Temps / ressources humaines</p>	<p>Directeur des communications et Coordonnateur à la planification</p>	<p>2015-2016</p>	<p>2015 : Rencontre tenue avec le directeur général : clarifications nécessaires.</p> <p>2016-2021 : Rappels effectués systématiquement lors d'élaboration de projets nouveaux.</p> <p>Obligation d'approvisionnement accessible toujours sous analyse. (à valider pour plan d'action 2023)</p>



Ville de Gaspé

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022
